

**CHAIRE**

**de tourisme  
Transat**

**ESG UQÀM**

**Montréal, le 20 septembre 2018**

**À l'attention des commissaires  
Commission publique sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau**

---

Membres de la Commission publique sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau,

Par la présente, il me fait plaisir de présenter une opinion « touristique » concernant l'avenir du Parc-Jean-Drapeau. Notons d'emblée que la chaire que je dirige avait produit voilà 15 ans une étude de positionnement et développement de ce parc urbain d'une grande qualité. Plusieurs des enjeux soulevés à cette époque demeurent encore aujourd'hui d'actualité. La multiplicité des activités et des locataires/promoteurs sur le site est d'une richesse incomparable à l'échelle métropolitaine. Il s'agit d'un site d'une grande pertinence récréotouristique, et je suis convaincu que cette diversité doit à tout prix être maintenue et développée. En clair, toute tentation de bannir ou de retrancher un des volets de la trame actuelle serait une erreur majeure.

### **Des parcs de conservation à Montréal**

Montréal dispose d'un imposant réseau de parcs urbains qui ont chacun leurs atouts. Il existe déjà de nombreux parcs naturels (Anse-à-l'Orme, Cap St-Jacques, Bois de Saraguay, etc.) qui visent à préserver des milieux naturels en ville. Ils mettent de l'avant un patrimoine naturel de qualité qui offre aux Montréalais un contact accessible avec la nature. Les grands parcs que sont par exemple le Parc Lafontaine, le Parc Maisonneuve ou le Parc Jarry sont des îlots de calme et de verdure réputés, qui bonifie l'expérience urbaine des résidents et des touristes. Le Parc du Mont-Royal, le plus touristique d'entre tous, constitue un véritable poumon vert de la ville, une vision que son principal architecte-paysagiste Frederick Law Olmstead, a tôt fait de magnifier en limitant son urbanisation.

La grande région de Montréal peut aussi compter sur plusieurs parcs nationaux – opérés par la SEPAQ et reconnus par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) – dont la mission première en est une de conservation. Les parcs nationaux des Îles-de-Boucherville, d'Oka en encore du Mont-Saint-Bruno sont des territoires protégés

---

où les activités récréatives demeurent de faible intensité. Ils sont à toute fin pratique aussi accessibles que peut l'être le Parc Jean-Drapeau. Ils ont surtout une réelle et unique mission de conservation d'un écosystème naturel.

Rappelons que le Parc Jean-Drapeau, nommé ainsi en 1999 en remplacement du parc des Îles, est composé de l'Île Sainte-Hélène et de l'Île Notre-Dame. La dimension actuelle de la première est le résultat d'une fusion avec l'Île Ronde par un remblai massif à partir de la terre extirpée du sol lors de la construction du métro de Montréal. Le site fut ainsi agrandi pour y aménager le parc d'attraction La Ronde. Les excavations du métro ont aussi permis de créer de toute pièce l'Île Notre-Dame afin d'accueillir l'Expo 67. Bien que l'archipel compte aujourd'hui un imposant secteur végétalisé et qu'il offre un formidable accès à la nature – qu'il est absolument nécessaire de préserver et de valoriser –, il s'agit en grande partie d'un lieu qui fut construit de main d'homme, dans les années 1960.

### **Le Parc Jean-Drapeau : une offre récréotouristique d'envergure qui positionne Montréal comme haut lieu de divertissement en plein air**

Les grands parcs urbains sont beaucoup plus que des espaces verts. Les atouts physiques des parcs et les activités qui s'y déroulent occupent une grande importance pour les communautés concernées. Les parcs jouent différents rôles, selon leur emplacement et leurs composantes. Il faut donc réfléchir le développement des parcs urbains non pas dans une approche individuelle pour chacun d'eux, mais plutôt dans une réflexion sur l'ensemble des parcs d'un territoire donné, et prendre en considération les missions, les atouts, les contraintes propres à chacun, mais également les considérer dans un ensemble, dans un tout. Cet ensemble de parcs de la région montréalaise fait partie intégrante du tissu urbain et social de la métropole. Selon les chercheurs David Ellis et Ryan Schwartz<sup>1</sup> (2016), les parcs urbains remplissent entre eux des rôles complémentaires, comme ceux de bonification urbaine, d'accès aux activités récréatives, de protection du patrimoine, de conservation de la nature, de sports, de santé de la communauté et un rôle sur le plan culturel à travers les festivals et les arts de la scène. Ainsi, les principales fonctions récréatives que l'on retrouve au Parc Jean-Drapeau ne pourraient être localisées dans d'autres parcs de la région montréalaise.

---

<sup>1</sup> Ellis, D., & Schwartz, R. (2016). *"The Roles of an Urban Parks System"*.

---

## **Le positionnement du parc Jean-Drapeau**

La Chaire de tourisme Transat réalisait il y a 15 ans une étude sur le positionnement et le développement du parc Jean-Drapeau. Ces travaux ont donné lieu à une importante réflexion sur les atouts et les défis que présente ce grand parc situé à un jet de pierre du centre-ville de Montréal et en plein cœur du fleuve Saint-Laurent.

Parmi les principes à suivre pour les développements futurs, l'étude recommandait de :

- ✓ Poser des actions qui devaient permettre au parc Jean-Drapeau de devenir un site unique, spectaculaire, recherché et incontournable
- ✓ Faire du parc une pièce maîtresse du paysage montréalais en s'insérant harmonieusement avec le milieu environnemental
- ✓ Choisir des aménagements et des installations de calibre international

Déjà à cette époque, la richesse et la variété des activités qu'on y retrouve était vue comme la plus grande force de ce parc à Montréal. Ce constat demeure aujourd'hui, sans l'ombre d'un doute.

## **Des installations et événements conçus pour rester**

À ce jour, le parc comprend une imposante offre d'installations permanentes comme La Ronde, La Biosphère, le Casino de Montréal, le Musée Stewart, la plage Jean-Doré, un complexe aquatique en plein air comprenant une piscine de compétition de calibre international ainsi que des sentiers de randonnée pédestre et des voies cyclables permettant de découvrir la nature du territoire. En plus des activités et de l'animation régulière, des événements internationaux s'y déroulent, comme le Grand Prix de Formule 1 du Canada, l'International des Feux Loto-Québec et de nombreux rendez-vous musicaux comme Piknik Électronik, Osheaga, Heavy MTL et IleSoniq qui contribuent à positionner Montréal comme ville dynamique, innovante et attractive.

Ces nombreux locataires doivent certainement composer avec leur lot de défis en termes de cohabitation. Néanmoins, ils se sont taillés une place au fil des années et constituent des pièces maîtresses de la vitalité du parc aujourd'hui. Ils occupent le territoire de façons physique et culturelle. Rappelons aussi que le Grand Prix F1 a reçu il y a quelques années un imposant support financier des gouvernements provincial et fédéral ainsi que de Tourisme Montréal lui garantissant le déroulement de la course pour les dix années suivantes, jusqu'en 2024.

---

## **Conditions gagnantes pour un amphithéâtre**

Par sa proximité du centre-ville, son accès en métro, sa localisation à l'écart des secteurs résidentiels et par l'espace disponible, le parc Jean-Drapeau constitue un lieu de prédilection pour la tenue de concerts d'envergure. La présence d'un grand amphithéâtre naturel sera certainement un atout majeur pour maximiser la qualité de l'expérience, à l'image de celui dont s'est doté le parc des Plaines d'Abraham pour accueillir le Festival d'été de Québec. Aucun autre site montréalais ne pourrait recevoir un tel amphithéâtre extérieur d'une telle capacité de spectateurs et offrir les conditions gagnantes qu'offre le parc Jean-Drapeau, avec son accessibilité en transport en commun, son aménagement, le fait qu'il ne soit pas habité et que la tenue d'événement n'entraîne pas de contraintes pour les résidents. Les grands rassemblements festifs qui s'y déroulent sont empreints de l'ADN de Montréal. Seule la Place des Festivals joue ce rôle d'accueillir des festivals, mais ils ne sont ni de la même nature ni de la même ampleur (spectacles simultanés dès le début de l'après-midi) que ceux que l'on retrouve déjà et que l'on pourrait voir se développer dans le futur.

## **Développement durable**

La protection de l'environnement, l'aménagement des berges pour donner aux visiteurs l'accès au fleuve, la conservation de certains secteurs du parc aux activités de plein air demeurent évidemment primordial, tel que le souligne les conclusions de l'étude de la Chaire de tourisme réalisée en 2003. Il s'agit d'un lieu de prédilection pour les Montréalais et les touristes pour profiter de la nature à même la ville. Le parc Jean-Drapeau en est un à vocations multiples, tout comme de nombreux parcs emblématiques d'autres grandes villes en Amérique du Nord.

## **Autres grands parcs nord-américains**

### *Brooklyn Bridge, New York*

À ce titre, les anciennes friches industrielles de la zone riveraine de l'East River à Brooklyn se transforment depuis une dizaine d'années en un parc urbain exceptionnel, le Brooklyn Bridge Park. Son offre très éclatée permet aux résidents un accès facile à une multitude d'activités de plein air, à des soirées de cinéma en extérieur, à des concerts, à des événements sportifs, etc. Le développement durable fait partie des principes de base de gestion de Brooklyn Bridge Park. Le recours à des produits biologiques pour entretenir les pelouses, les arbres et tous les aménagements paysagers, l'aménagement de toits végétalisés, l'utilisation de matériaux de construction recyclés et la restauration et protection de certains écosystèmes font parties des efforts déployés.

---

Les premières sections du parc inaugurées en 2010 ont immédiatement connu un très grand succès en termes d'achalandage. Les résidents se sont rapidement appropriés les lieux. Les nouvelles sections du parc ont donné lieu à l'élaboration d'une programmation variée d'activités, stimulant d'autant plus la fréquentation. Brooklyn Bridge Park est maintenant un véritable parc signature, un attrait touristique comme un lieu de rassemblement et de fierté pour les New Yorkais.

### *Albert Park, Melbourne*

Situé à trois kilomètres du centre-ville de Melbourne, Albert Park compte de nombreuses similitudes avec le parc Jean-Drapeau. Il accueille entre autres la *Formula 1 Australian Grand Prix*, des événements sportifs de grande envergure, les adeptes de plein air et d'observation des oiseaux. Ce parc qui reçoit annuellement quelque six millions de visites est ancré dans les mœurs des résidents. Un plan de développement est actuellement sur les planches à dessin et des consultations publiques ont permis de récolter les avis des membres de la communauté<sup>2</sup>. Ils ont pu exprimer l'amour qu'ils accordent à ce lieu et du fait de la diversité des installations et des vocations du parc.

### *Millenium Park, Chicago*

La récupération de territoires autrefois occupés par les compagnies de chemin de fer est à l'origine de la création d'un parc urbain devenu un attrait majeur: le Millenium Park de Chicago. Récipiendaire de plusieurs prix, ce parc a fait l'objet de concours d'architecture du paysage, de design et d'architecture. Situé en plein cœur de la ville, le parc est notamment l'hôte de nombreux événements musicaux, de pièces de théâtre et de spectacles de danse. Parmi ses composantes, mentionnons:

- ✓ L'amphithéâtre extérieur, unique aux États-Unis, dessiné par Franck Gehry
- ✓ La fontaine interactive, Crown Fountain, de l'artiste Jaume Plensa
- ✓ Le jardin contemporain
- ✓ Le Cloud Gate, sculpture iconique du parc

Partie intégrante de Grant Park, le grand parc de Chicago qui borde le lac Michigan (1,29 km<sup>2</sup>), le Millenium Park est l'un des projets les plus audacieux de l'histoire de la ville. Cette réhabilitation urbaine constitue un exemple de projet de développement durable

---

<sup>2</sup> <http://www.albertparkmasterplan.com.au/#/>

---

en passant par la revalorisation de friches urbaines. Depuis son ouverture en 2004, il est l'une des principales attractions de Chicago.

En bref, vous l'aurez compris, cette prise de position est en faveur du maintien de la diversité des fonctions de ce parc. Tout changement devrait aller donc dans le sens de l'ajout d'activité, et certainement pas dans le sens du retrait ou voire même du bannissement.

Je demeurerai disponible pour les commissaires si certains éléments de la position de la chaire de tourisme devaient être précisés.

Tout cordialement,



Paul Arseneault  
Titulaire de la chaire de tourisme Transat  
Directeur du Réseau de veille en tourisme  
Vice-président innovation du MT Lab  
Professeur au département de marketing de l'ESG UQAM